

Note d'information :

le Code de l'OMS et pourquoi il est important d'améliorer sa mise en œuvre au Canada

Qu'est-ce que le Code de l'OMS?

Le [Code de l'OMS](#) fait référence au *Code international de commercialisation des substituts du lait maternel* et aux résolutions subséquentes de l'Assemblée mondiale de la Santé. Il prévoit des exigences minimales pour encadrer la commercialisation des substituts du lait maternel, comme les préparations commerciales pour nourrissons et les préparations de suite, et les équipements d'alimentation pour nourrissons comme les biberons.

Pourquoi la commercialisation des préparations pour nourrissons doit-elle être réglementée?

Il est important de veiller à ce que la commercialisation et l'étiquetage des préparations commerciales pour nourrissons et des produits connexes ne dénaturent pas le produit ou ne donnent pas l'impression qu'il est aussi sain ou meilleur que le lait maternel. L'industrie des préparations pour nourrissons réalise un bénéfice annuel de plus de 75 milliards de dollars canadiens. Ces entreprises ont souvent recours à des pratiques de commercialisation abusives pour élargir leur portée et augmenter leurs recettes.

Qu'est-ce que la commercialisation abusive?

La commercialisation abusive des préparations pour nourrissons comprend : distribuer gratuitement de la préparation aux nouveaux parents; encourager les gens à adhérer à des clubs de grossesse ou de bébé, puis utiliser leurs renseignements personnels afin de leur envoyer des publicités et des coupons pour de la préparation pour nourrissons; utiliser les médias sociaux et l'intelligence artificielle (IA) pour cibler les nouveaux parents; et demander aux influenceurs de parler des avantages de l'allaitement artificiel (recours aux préparations pour nourrissons) et des inconvénients ou difficultés de l'allaitement maternel. Certaines entreprises diffusent même des informations erronées pour discréditer l'allaitement maternel. Souvent, le public ne sait pas que cela se produit au Canada.

Pourquoi les entreprises auraient-elles recours à la commercialisation abusive?

Discréditer l'allaitement maternel peut inciter des personnes à ne pas allaiter ou à allaiter moins longtemps. Cela conduit à une augmentation du recours aux préparations commerciales pour nourrissons et entraîne une hausse des profits pour leurs fabricants.

Qu'en est-il des parents qui veulent utiliser les préparations pour nourrissons? Certaines personnes ne peuvent pas allaiter pour des raisons médicales ou personnelles, et d'autres veulent à la fois allaiter et offrir ces préparations.

Les parents qui souhaitent offrir de la préparation à leur nourrisson méritent d'obtenir des informations factuelles sur les produits qui leur sont offerts. Cela les aide à prendre une décision éclairée relative à l'alimentation de leur bébé. Les allégations commerciales trompeuses et les tactiques énergiques visant à promouvoir des produits précis nuisent à la prise de décision éclairée des parents. La modification des règlements canadiens en vigueur peut aider à protéger les parents et les bébés des répercussions négatives des pratiques commerciales inappropriées et abusives.

En quoi écrire une lettre à mon représentant ou ma représentante du gouvernement fédéral (parlementaire) peut-il aider?

Santé Canada révisera bientôt les lois et règlements visant à prévenir les pénuries de préparations commerciales pour nourrissons au pays. Le Ministère prévoit également de moderniser la réglementation afin qu'elle s'aligne sur celle des autres pays développés. Grâce à votre lettre, vous témoignez à votre parlementaire de vos attentes, soit que la refonte de la réglementation canadienne protège les familles contre les pratiques abusives et inappropriées en matière de commercialisation et d'étiquetage.

Nous avons préparé un exemple de lettre pour vous aider.